

Elèves concernés :

De la 5^{ème} à la 2^{nde} pratiquant le VTT en compétition ou souhaitant s'investir en compétition.

L'engagement dans la section sportive se fait pour l'année scolaire. L'assiduité et l'implication seront des composantes indispensables.

Niveau requis :

Je tiens en équilibre debout sur les pédales (position de base) en slalomant sur un parcours. Je suis capable de rouler à vitesse lente en conservant mon équilibre. Je maîtrise le passage de vitesses, le dosage du freinage et je suis capable de franchir une marche de 15cm à la montée comme à la descente.

Je sais tenir un effort sur 15km avec 300m de dénivelé positif.

Objectif de la section VTT :

Apporter aux jeunes pratiquants un encadrement professionnel, régulier et personnalisé afin de les accompagner vers le haut niveau, c'est-à-dire, développer les qualités techniques et physique du jeune pilote. Mais également développer des connaissances en mécanique, apprendre à s'orienter avec une carte de type IGN, respecter la nature...

Une participation aux compétitions UNSS et/ou UGSEL sera possible en collaboration avec l'Institution Champagnat.

Organisation :

Tous les mardis après-midi de 14h à 17h durant la période scolaire (même en hiver).

Le programme alliera préparation physique et technique, se fera en fonction de la météo et du plan d'entraînement.

Les séances se feront au départ de l'Institution Champagnat pour aller ensuite dans la vallée de Guebwiller.

Equipement(s) :

Le vélo est du type VTT, l'élève devra avoir une tenue adaptée à la pratique du VTT et aux conditions météo (pantalon, veste de pluie, etc...). Un casque dédié à la pratique du vélo, gant long obligatoire.

Un sac à dos (Eau, barres de céréales, matériels de réparation, chambre à air, patte de dérailleur).

Je tiens particulièrement à ce que les vélos soient entretenus, c'est-à-dire un vélo propre, chaîne graissée, présence d'embouts de guidon, pas de jeu dans la direction, les roues, le pédalier, les freins sont réglés. Si ces prérogatives ne sont pas atteintes, le moniteur a le droit de refuser l'élève pour une question de sécurité et pour le bon déroulement du cours.

Encadrement :

Les séances seront encadrées par François WESSBECHER diplômé d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention perfectionnement sportif VTT.

Tarif :

Une participation d'environ 500€ pour l'année sera demandée afin de couvrir les frais d'encadrement.

Il faudra 8 à 10 participants pour que la section puisse fonctionner.

